

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 NOVEMBRE 2012

L'an deux mille douze, le vingt deux novembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 15 novembre 2012, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédéric BERNARD, Maire.

PRESENTS : Mme VINAY Mme DRACOULI Mme AUBIN M. HEDRICH M. LOBJEOIS M. BOUZNADA
Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE Mme CHIGNAC M. DUQUESNE Mme COULON M. PASQUIER
Mme RODDIER M. MARY Mme MERLIER Mme SKAJENNIKOFF M. BERTRAND Melle WOELFLE
M. MARIETTE M. MEHAY M. CARVALHO M. RAYNAL M. BLOCH Mme XOLIN M. BIHANNIC
Mme DELAROUZEE M. MONNIER Melle EL MASAUDI.

POUVOIRS : M. RABEH à M. BERNARD Mme BERKANI à M. ALLAOUCHICHE M. MOREAU à
Mme AUBIN Mme BAS à Mme VINAY Mme PENSIVY à Mme METZGER Mme DOMERGUE à
M. MONNIER.

EXCUSES : Mme de VAUCOULEURS M. LETELLIER Melle DOMONT M. DEBUS.

SECRETAIRE : Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

Le procès-verbal de la séance du 12 juillet 2012 a été approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire a rendu compte des décisions prises du 23 octobre au 5 novembre 2012, en vertu de la délégation donnée par le Conseil municipal (délibérations 10 du 27 septembre 2012 - articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales).

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour ont ensuite été examinées :

1) FIXATION DES MODALITES FINANCIERES POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET D'EQUIPEMENTS COMMUNAUX AINSI QUE POUR L'INTERVENTION D'AGENTS MUNICIPAUX DANS CE CADRE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

2) APPROBATION DES MODALITES DE CONCERTATION PROPOSEES PAR LE STIF POUR LE PROJET DE TANGENTIELLE OUEST PHASE 2.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

3) FISCALITE LOCALE – SPECTACLES VIVANTS – EXONERATION DE LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE, MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 27 SEPTEMBRE 2012.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins huit abstentions : M. RAYNAL, M. BLOCH, Mme XOLIN, M. BIHANNIC, Mme DELAROUZEE, M. MONNIER, Melle EL MASAUDI et Mme DOMERGUE.

4) COMMISSION DE CONCESSION D'AMENAGEMENT : DESIGNATION D'UNE PERSONNE HABILITEE A NEGOCIER ET A SIGNER LA CONVENTION.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 8 non participation au vote : M. RAYNAL, M. BLOCH, Mme XOLIN, M. BIHANNIC, Mme DELAROUZEE, M. MONNIER, Melle EL MASAUDI et Mme DOMERGUE.

5) COMMISSION DE CONCESSION D'AMENAGEMENT : DESIGNATION D'UN MEMBRE SUPPLEANT A LA SUITE D'UNE DEMISSION.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 8 non participation au vote : M. RAYNAL, M. BLOCH, Mme XOLIN, M. BIHANNIC, Mme DELAROUZEE, M. MONNIER, Melle EL MASAUDI et Mme DOMERGUE.

6) CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL 78).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

7) CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES RESPONSABLES DE COPROPRIETES (ARC).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

8) DELEGATION PARTIELLE DU CONTINGENT PREFECTORAL.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

9) ACQUISITION D'UNE PARCELLE NON BATIE CADASTREE BK 170, D'UNE SUPERFICIE DE 7543 M² SISE ROUTE DE QUARANTE SOUS A POISSY, SITUEE DANS L'EMPLACEMENT RESERVE N° 11 AU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

10) TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT (TLE) – ADMISSION EN NON VALEUR.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

11) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL DES YVELINES POUR UNE ETUDE DE PROSPECTIVE ECONOMIQUE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins huit abstentions : M. RAYNAL, M. BLOCH, Mme XOLIN, M. BIHANNIC, Mme DELAROUZEE, M. MONNIER, Melle EL MASAUDI et Mme DOMERGUE.

12) AUGMENTATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE DES MARCHES D'APPROVISIONNEMENT.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins huit abstentions : M. RAYNAL, M. BLOCH, Mme XOLIN, M. BIHANNIC, Mme DELAROUZEE, M. MONNIER, Melle EL MASAUDI et Mme DOMERGUE.

13) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION « POUR LA RECHERCHE ET L'INFORMATION SOCIALE ET MEDICALE », (PRISM) POUR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS SANTE EN DIRECTION DES PISCIACAIS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins huit abstentions : M. RAYNAL, M. BLOCH, Mme XOLIN, M. BIHANNIC, Mme DELAROUZEE, M. MONNIER, Melle EL MASAUDI et Mme DOMERGUE.

14) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES CONCERNANT LA CREATION DU FUTUR CENTRE SOCIAL « ESPACES HABITANTS ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

15) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION REGIONALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN, CONCERNANT LA CREATION DU FUTUR CENTRE SOCIAL « ESPACES HABITANTS ».

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

16) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ACR (AGIR CONTRE L'EXCLUSION, COMBATTRE LES INEGALITES, REUNIR LES HOMMES ET LES MOYENS), DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UN CHANTIER D'INSERTION SUR LE QUARTIER SAINT EXUPERY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

17) MANIFESTATION CARITATIVE « BOURSE AUX JOUETS SOLIDAIRE » DU 25 NOVEMBRE 2012, REVERSEMENT DES RECETTES DES EMPLACEMENTS A L'ASSOCIATION ADEB.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

18) ADHESION DE LA VILLE DE POISSY AU RESEAU DES ACTEURS DE LA DYNAMIQUE DES ATELIERS SOCIOLOGIQUES (RADYA).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

19) SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE A L'ORGANISATION DE MESURES DE RESPONSABILISATION AVEC LE COLLEGE DES GRANDS CHAMPS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

20) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION DES SITES LE CORBUSIER.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

21) ATTRIBUTION DU PRIX DE LA VILLE A L'ARTISTE LAUREAT ACCORDE DANS LE CADRE DU SALON D'ART CONTEMPORAIN « POISSY TALENTS »

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

22) DENOMINATION DES PARKINGS COMMUNAUX DE SURFACE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

23) DENOMINATION DE LA PLACE DE L'EUROPE, DE LA PLACE DES DROITS DE L'ENFANT, ET DU ROND POINT DE L'OLIVIER A POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

24) MODIFICATION DU REGLEMENT DU CONTRAT POUR L'AUTONOMIE DES PISCIACAI ETUDIANTS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

Le présent compte rendu est affiché le 28 novembre 2012.

**Le Maire,
Frédéric BERNARD.**